



ENFANCE

## 30 bougies pour les droits de l'enfant

Le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) était adoptée par les Nations Unies. Chaque année à la même période, une classe-découverte d'une école aubagnaise est consacrée à ce thème, avec la réalisation de clips et d'affiches lors d'une semaine intense.

Publié le 09 décembre 2019

Pour la Direction du Développement Éducatif, c'est l'un des temps forts de l'année : « *Un véritable challenge !* » explique Stéphane Sellito, chargé de mission de la Ville pour les Droits de l'enfant. Tous les ans en octobre, la première classe-découverte de l'année scolaire est dédiée à ce thème, avec un programme à la fois exaltant pour les enfants et bien rempli pour l'équipe d'organisation : « *Pour ce trentième anniversaire, on a mis les petits plats dans les grands* » explique Stéphane Sellito. « *Quatre groupes d'enfants produisent quatre clips illustrant quatre droits tirés de la Convention. Il faut écrire les scénarios, faire des repérages, trouver les accessoires et réaliser en les films en tourné/monté.* »

Parallèlement, chaque élève dessine aussi une affiche. L'ensemble des productions est envoyé pour participation au Concours « Agis pour tes droits » organisé par les Francas (structure nationale à vocation éducative, sociale et culturelle). Toute la semaine, Grégory et Cécilia, deux animateurs du service enseignement de la Ville, Sophie Gautier, l'enseignante de cette classe de CM1-CM2 de l'école Mermoz 2 et Sylvia Baeza la directrice du centre des Espillières sont à la manoeuvre pour finaliser les montages, les génériques, réaliser un making-of avant la restitution du 19 novembre.

### Une Convention version aubagnaise

« *Aubagne est l'une des premières villes à s'être investie dans le réseau des Villes amies des enfants, lancé par l'Unicef et l'Association des Maires de France* » souligne Olivier Mailliet, responsable des classes-découverte. « *Le cahier des charges comporte la valorisation de la CIDE, le Festival Grains de Sel s'inscrit aussi dans ce dispositif.* » À Aubagne, on est allé jusqu'à éditer une version locale et nettement plus accessible de la Convention de l'Unicef, avec des illustrations des enfants aubagnais. C'est cette version ainsi que les productions des classes des années précédentes qui servent de support à la réflexion des élèves, qui peut durer bien au-delà du temps de la classe-découverte : « *La classe de l'année dernière, les CM2 de l'école Chaulan, travaillent cette année à une bande-dessinée avec l'illustratrice Lucile Gautier sur les 30 ans de la CIDE, qui devrait être prête pour Noël.* »



*La poupée Frimousse.*



## **LA POUPÉE FRIMOUSSE : UN PROJET SOLIDAIRE**

La poupée Frimousse est une poupée de chiffon créée par l'Unicef. C'est une poupée à adopter : chaque Frimousse est le symbole d'un enfant du monde, elle reçoit un nom et une identité. En l'adoptant, chaque enfant s'engage et devient messager des Droits de l'enfant en sensibilisant ses proches. Cette initiative vise à collecter des fonds (10 euros) qui financeront des programmes de vaccination dans le monde.